

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 14 avril 2017	N° 2017-229

Convocation du 7 avril 2017

Aujourd'hui vendredi 14 avril 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Arnaud DELLU
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Louis DAVID
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h20
M. Franck RAYNAL à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h10
Mme Brigitte TERRAZA à M. BOURROUILH-PAREGE jusqu'à 10h15
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h20
Mme Josiane ZAMBON à Mme Andréa KISS à partir de 12h20
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h55
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 11h10
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h10
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 10h40
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Yohan DAVID jusqu'à 11h45
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h30
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 11h55
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL jusqu'à 10h00
Mme Marie RECALDE à M. Jacques GUICHOUX à partir de 11h10
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h50
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20
M. Thierry TRIJOULET à M. Michel VERNEJOUL à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h25

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 14 avril 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2017-229

Représentation de Bordeaux Métropole au sein du conseil de l'Institut d'administration des entreprises - École universitaire de management de l'Université de Bordeaux - Désignation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Institut d'administration des entreprises est un institut de l'Université de Bordeaux. Il a pour mission, en collaboration avec les milieux académiques et professionnels, de produire par la recherche, d'élaborer et de transmettre les connaissances en sciences de gestion en vue de leur application à la vie économique et aux organisations publiques ou privées.

Dans le cadre de la politique de formation de l'Université de Bordeaux, l'Institut d'administration des entreprises dispense un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'administration et de gestion des entreprises et de toutes autres organisations publiques ou privées, dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique et sociale .

A ce titre, il propose et organise, sous sa propre responsabilité, et dans le cadre de la politique de formation de l'Université, les préparations et diplômes, dans ses domaines de compétences.

En collaboration avec d'autres unités de formation, instituts ou écoles, il participe à la création de l'offre de formation dans le cadre de l'accréditation de l'Université.

Il organise la préparation de ses diplômes en formation initiale, en formation continue et en apprentissage.

L'Institut d'administration des entreprises est administré par un Conseil et dirigé par un directeur, élu conformément aux dispositions de l'article L 713.9 du Code de l'éducation.

Les membres du Conseil, en dehors des personnalités extérieures et du directeur, sont élus au scrutin secret par collèges électoraux distincts et au suffrage direct.

Le Conseil est composé de 36 membres dont 12 personnalités extérieures parmi lesquelles figure un représentant de Bordeaux Métropole.

Notre établissement est donc amené à désigner nommément une personne qui le représente et un suppléant (Binôme femme – homme) car les personnalités extérieures appelées à siéger au Conseil d'administration de l'institut sont désignés conformément aux dispositions des articles D 719-41 à D 719-47-5 du Code de

l'éducation. Le respect de l'obligation d'assurer la parité entre les femmes et les hommes s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures siégeant au sein du conseil.

Dans la mesure où les désignations des personnalités extérieures ne permettraient pas d'aboutir à une parité hommes/femmes, un tirage au sort sera organisé pour déterminer quelle structure sera appelée à faire siéger des représentants du sexe sous représenté.

Les personnalités extérieures sont désignées pour un mandat de 4 ans.

Le président du Conseil est élu pour un mandat de 3 ans.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son Président ou de son directeur ou à la demande d'au moins un quart de ses membres.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016-425 du 8 juillet 2016 « Stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et innovation »,

VU les statuts de l'Institut d'administration des entreprises – école universitaire de management de l'université de Bordeaux (IAE),

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la nécessité de désigner un binôme de représentants du même sexe au Conseil de l'Institut d'administration des entreprises,

DECIDE

Article unique : de désigner un binôme de représentants avec un titulaire et un suppléant du même sexe, en l'occurrence un binôme constitué de deux hommes en vue de respecter la parité, pour représenter Bordeaux Métropole au sein du Conseil de l'Institut d'administration des entreprises.

Titulaire : Monsieur Daniel Hickel

Suppléant : Monsieur Guillaume Garrigues

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Désignations effectuées.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 avril 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 MAI 2017 PUBLIÉ LE : 4 MAI 2017	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Franck RAYNAL
--	---